



M. THAMIE DIDIER
2040 LIEU DIT AUBIAC
46120 AYNAC

Portable 0672910343
N° de TVA client FR39331854372
SIRET Client 33185437200017

Responsable
Sebastien Thame
Email tpaynac46@gmail.com
Portable : 0684253147

FACTURE N° 576772

N° Client : 606961

Date : 31/01/2026
Page 1 / 2

N° DP 26010464
Libellé Devis 26015014
Référence demandée 8MCR131082
Opérateur STEPHANE DARRACQ
Délai 07/01/2026

Date de DP 27/01/2026

N° matériel : 20150850

Marque MECALAC
N° série 131082
Identité 11783657
Type 8MCR

Quantité	Référence	Désignation	Prix Unit HT	P.U. Net	Montant HT
4	01180400	BOUGIE DE PRECHAUFFAGE	42,37	42,37	169,48
Reliquat du debit No : 26010045 du 07/01/2026					
Total DP					169,48

Les pièces commandées sans le numero de série de la machine ou sans les autres éléments indispensables à la bonne recherche des références ne pourront être ni reprises ni échangées.

Toute pièce présentant des traces de montage sera refusée.

Dans les autres cas, les possibilités de reprises ou d'échanges ne pourront être acceptées que si elles sont formulées dans les 10 jours jours qui suivent la date du bon de livraison et après accord de notre fournisseur. Elles feront l'objet d'un abattement de 30%.

Les frais de ports aller et retour seront à la charge du client.

Les pièces devront être retournées à notre agence de Mont de Marsan.

Nous attirons votre attention sur le fait que l'absence de règlement de votre facture quinze jours après la date d'échéance entrainera la suspension automatique de la fourniture de biens et de services de nos filiales à votre entreprise.

.../...



M. THAMIE DIDIER
2040 LIEU DIT AUBIAC
46120 AYNAC

Portable 0672910343
N° de TVA client FR39331854372
SIRET Client 33185437200017

Responsable
Sebastien Thamie
Email tpaynac46@gmail.com
Portable : 0684253147

FACTURE N° 576772

N° Client : 606961

Date : 31/01/2026
Page 2 / 2

	TVA%	Base HT	Montant TVA	Montant TTC
	20,00	169,48	33,90	203,38
Echéance	000N00 - NET	Total HT		169,48
203,38 A échéance au 31/01/2026 par CARTE BANCAIRE		Total TVA		33,90
		Total TTC		203,38
		Devise		EUR

DEUX CENT TROIS EUROS ET TRENTÉ HUIT CENTIMES



V2V MATÉRIELS ET SERVICES MANUTENTION
Rue de la Ferme du Carboué - ZI Mi-Carrère - BP 637 - 40 006 Mont-de-Marsan Cedex
Tél. : 05 58 46 74 74 - Fax : 05 58 46 74 99 - www.v2vmymanut.fr

SAS au capital de 300 000 € - RCS Mont-de-Marsan 488 527 714 - N° Siret : 488 527 714 00015 - N° TVA FR 66 488 527 714 - Option : TVA sur les débits - Code APE 4669 B



Réserve de propriété : de conception expresse, nous nous réservons la propriété des marchandises fournies jusqu'au dernier jour de leur règlement, conformément aux termes de la loi N° 20 335 du 12 mai 1990 modifiée par la loi du 25/01/1995. Conditions Générales de Vente : les marchandises voyagent aux risques et périls du destinataire, à qui appartient de les réclamer à l'arrivée et de les échanger ou de les retourner. Nos marchandises ne sont ni reprises ni échangées. Les marchandises fournies n'étant pas de notre fabrication, les garanties contre vice de construction ou défaut de matière sont celles accordées par les différents constructeurs, auxquels nous ne pourrions que transmettre les réclamations éventuelles de l'acheteur. Nos fournitures sont payables en comptant et sans escompte ou, après accord à 30 jours fin de mois de livraison, par effets tirés directement sur les banques du rattachement sans acceptation. Tout retard de paiement par rapport aux échéances indiquées portera intérêt à nos frais les taux de l'usure légal au jour de la facturation. Toute situation de retard de paiement devra être au versement d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 %. Nos factures sont payables au lieu de facturation, sans dérogation de cette clause de paiement. En cas de recouvrement judiciaire, en cas de mise en demeure, il sera dû par le client une indemnité de 15% du montant des sommes dues à titre de clause pénale. Toutes contestations seront soumises au Tribunal de Commerce de Mont-de-Marsan sans exception. Aucune circonstance n'opère une dérogation ou variation à cette clause pénale de paiement.